



**EXTRAIT du compte-rendu de la rencontre du comité**, tenue à la salle du Conseil de Ville-Marie le mercredi 30 juin 2021, à 8 h.

**Étaient présents :**

- Mme Fanny Richer, membre du comité-conseil
- MM. Réal Couture, porte-parole du comité-conseil
- Jean-François Trahan, porte-parole du comité-conseil
- Robert Therrien, membre du comité-conseil
- Martin Drolet, membre du comité-conseil
- Claude Gagnon, membre du comité-conseil

**Étaient aussi présentes :** Mme Annie Fernandez, consultante, Fernandez relations publiques (par Teams)  
Mme Geneviève Boucher, directrice des communications et de la vie communautaire de la Ville de Ville-Marie

**Était absente :** Mme Karen Lachapelle, membre du comité-conseil

#### **Résolution n° 2021-0630-001**

##### **Regroupements municipaux – Demande au MAMH**

CONSIDÉRANT QUE quatre municipalités (Saint-Édouard-de-Fabre, Lorrainville, Duhamel-Ouest et Ville-Marie) ont signifié par résolutions leur volonté de faire une demande au MAMH pour une étude sur les possibilités d'un regroupement municipal;

CONSIDÉRANT QUE le comité a été formé pour assurer le suivi, informer et rendre publiques les informations sur cette démarche et ses conclusions qui seront dévoilées ultérieurement;

CONSIDÉRANT QUE tous les éléments sont rassemblés pour enclencher cette démarche qui doit être faite auprès du MAMH par une des municipalités concernées;

CONSIDÉRANT QUE la demande au MAMH aidera grandement le comité pour l'application de son plan stratégique et de communication à la population pour les prochains mois;

CONSIDÉRANT QUE le comité prévoit une séance d'information à la mi-septembre et qu'il désire informer la population du processus et des enjeux de cette démarche;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Ville-Marie est proactive dans le dossier et qu'elle a clairement signifié, par sa résolution n° 126-06-21 adoptée le 7 juin 2021, qu'elle désire appuyer les membres du comité-citoyen dans la poursuite de la démarche sur les regroupements municipaux;

##### **PAR CONSÉQUENT :**

Il est proposé par M. Robert Therrien, membre du comité-conseil, et résolu à l'unanimité des membres présents :

DE SUGGÉRER à la Ville de Ville-Marie qu'elle dépose, dans les plus brefs délais, la demande d'étude de regroupement au MAMH suivant son conseil municipal du 19 juillet 2021.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**